

**20211220 Le Monde**

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/12/20/le-prefet-maritime-de-la-manche-le-cross-et-les-gardes-cotes-britanniques-vises-par-une-plainte-apres-le-nauffrage-de-migrants-dans-la-manche\\_6106759\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/12/20/le-prefet-maritime-de-la-manche-le-cross-et-les-gardes-cotes-britanniques-vises-par-une-plainte-apres-le-nauffrage-de-migrants-dans-la-manche_6106759_3224.html)

## **Le préfet maritime de la Manche, le Cross et les garde-côtes britanniques visés par une plainte après le naufrage de migrants dans la Manche**

L'association Utopia 56 a saisi le parquet de Paris vendredi pour des faits d'homicide involontaire et d'omission de porter secours. Des procédures ont aussi été lancées par des familles de victimes en Angleterre.

Par [Julia Pascual](#)

Publié aujourd'hui à 06h57, mis à jour à 09h35

Article réservé aux abonnés



Cette famille kurde était secourue en mer par la SNSM de Dunkerque (Nord), le 16 novembre 2021. Huit jours plus tard, cette mère et ses enfants ont perdu la vie dans le naufrage de leur embarcation dans la Manche.  
AIMÉE THIRION POUR « LE MONDE »

Trois semaines après le naufrage d'une embarcation de migrants au large de Calais, qui a causé la mort d'au moins vingt-sept personnes, l'association Utopia 56 porte plainte contre le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) de Gris-Nez (Pas-de-Calais) et les garde-côtes britanniques.

Cette plainte, déposée vendredi 17 décembre auprès du parquet de Paris, vise les faits d'« homicide involontaire » et d'« omission de porter secours ». « *Utopia 56 entend que des*

*investigations soient diligentées afin de déterminer les responsabilités des services de secours français et britanniques dans cette tragédie », souligne l'avocat de l'association, Emmanuel Daoud, dans la plainte dont *Le Monde* a pris connaissance. Les plaignants considèrent que les personnes ont fait naufrage « en dépit des appels adressés aux services de secours anglais et français ».*

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Les migrants avaient bien appelé les secours](#)

A Londres, des procédures ont également été lancées par des familles de victimes originaires du Kurdistan irakien. L'avocate Maria Thomas, du cabinet Duncan Lewis Solicitors, déclare avoir introduit samedi 18 décembre, pour deux d'entre elles, des requêtes auprès du gouvernement britannique. Cette démarche, préalable à une action contentieuse, vise à demander « *qu'une enquête publique soit ouverte pour déterminer si les actes ou les omissions des agences britanniques impliquées dans la coordination de la mission de recherche et de sauvetage le 24 novembre ont entraîné des violations de la Convention européenne des droits de l'homme* ». L'avocate précise avoir sollicité une expertise indépendante en matière de secours en mer qui indique « *qu'il peut y avoir eu des défaillances graves, qui pourraient avoir contribué à la perte importante de vies* ». M<sup>e</sup> Thomas attend une réponse du gouvernement britannique d'ici au 3 janvier.

Selon les témoignages des deux seuls rescapés, confiés au média kurde *Rudaw*, les migrants à bord de l'embarcation auraient appelé en vain les secours alors que leur canot se dégonflait et que leur moteur était tombé en panne. Britanniques et Français se seraient d'après eux renvoyé la balle, prétextant que le bateau se trouvait, pour les premiers, dans les eaux françaises et inversement. Ces témoignages ont été corroborés par des membres des familles de victimes, qui étaient en contact téléphonique avec leurs proches au moment de la tentative de traversée. L'un d'eux a expliqué dans un message vocal que les secours britanniques étaient en route. En outre, d'après une source judiciaire en France, les prémices de l'enquête ouverte à la suite du naufrage ont mis en évidence les appels passés aux secours dans les factures téléphoniques détaillées extraites par les policiers.

### **« Personne ne veut nous répondre »**

Dans sa plainte, l'association Utopia 56 ajoute qu'elle est « *régulièrement appelée par des personnes qui ne parviennent pas à joindre les secours alors qu'elles ont entrepris de traverser la Manche* ». Ses bénévoles ont pour habitude, lors de maraudes sur le terrain, à Calais et à Grande-Synthe (Nord), de communiquer aux personnes migrantes dans les campements les numéros de téléphone d'urgence institutionnels et un téléphone d'urgence de l'association, pour le cas où elles se trouveraient en détresse.

Pour étayer ses accusations, l'association cite notamment l'exemple d'une situation intervenue le 20 novembre, au cours de laquelle un bénévole d'Utopia 56, Rafael Cuzin, a reçu un appel d'une personne à bord d'une embarcation en détresse qui expliquait « *avoir appelé, à plusieurs reprises, les secours français et britanniques* » et que ceux-ci « *s'étaient renvoyé la responsabilité sans intervenir* ».

Lire aussi Article réservé à nos abonnés [« Ma fille est devenue la mariée de la mer » : la détresse des familles des Kurdes morts noyés dans la Manche](#)

Dans des messages vocaux que *Le Monde* a pu consulter, la personne à bord du bateau manifeste une vive inquiétude : « *Nous avons appelé tous les numéros, ils ne répondent pas. Je ne comprends pas quel est leur problème, qu'est-ce qui ne va pas. Personne ne veut nous répondre, se désespère-t-il. Quand j'appelle le 999 [le numéro des urgences en mer, côté anglais], ils disent d'appeler les Français, et les Français disent d'appeler le Royaume-Uni. Les deux se moquent de nous.* »

Finalement, les personnes ont été secourues par des moyens français, mais Rafael Cuzin assure qu'au téléphone, le Cross lui aurait « *précisé que les secours anglais paraissaient avoir laissé dériver l'embarcation jusque dans les eaux territoriales françaises* ».

## **Les vingt-sept victimes identifiées**

Le 24 novembre, d'après la préfecture maritime de la Manche, c'est un navire de pêche français qui a donné l'alerte vers 14 heures après avoir vu plusieurs naufragés à la mer, dans les eaux françaises, mais à proximité immédiate des eaux anglaises. « *Les naufragés ont passé la nuit dans l'eau glacée de la Manche en tentant de s'accrocher à l'embarcation dégonflée (...), la plupart sont décédés au moment du lever du jour* », estime Utopia 56 dans sa plainte.

Jusque-là, la préfecture maritime a déclaré au *Monde* que « *le Cross Gris-Nez n'a pas eu connaissance de la situation de l'embarcation qui a sombré avant l'appel du navire de pêche en milieu de journée. A défaut, des recherches auraient été lancées avec les moyens disponibles* ». Ce jour-là, cent six personnes ont par ailleurs été sauvées lors de trois opérations différentes. Côté britannique, ce sont aussi trois bateaux qui ont été secourus. « *Aucun autre small boat ou personne dans l'eau n'a été identifié dans la zone de recherche* », a déclaré l'agence des garde-côtes britanniques.

Le parquet de Paris a de son côté formellement identifié les vingt-sept victimes du naufrage dont les corps ont été repêchés. Parmi elles se trouvent seize Kurdes d'Irak dont une fillette de 7 ans, un garçon de 16 ans et quatre femmes de 22 ans à 46 ans. Un homme kurde d'Iran de 23 ans était aussi à bord de l'embarcation, ainsi que trois Ethiopiens, dont deux femmes de 22 ans et 25 ans, une Somalienne de 33 ans, quatre Afghans âgés de 24 ans à 40 ans, un Egyptien de 20 ans et un Vietnamien de 29 ans.

Julia Pascual